

# Note d'information

décembre 2020



**LIMETZ-VILLEZ**

Chers administrés,

Nous allons entreprendre, dès le début de l'année 2021, d'importants travaux Rue du Port depuis la Rue de l'Epte jusqu'au carrefour de la Rue du Paradis.

Ces travaux consistent, dans un premier temps, par l'enfouissement des réseaux et la mise en place de nouveaux lampadaires.

Ces travaux sont à la charge de la commune.

A la suite des travaux d'enfouissement des réseaux, ce sera la partie « piste cyclable et piétonne » qui sera réalisée et financée par le Département et la Communauté de Communes les Portes de l'Ile-de-France.

Conscient que ces travaux vont perturber votre quotidien pendant quelques semaines, je fais appel à votre compréhension.

Je me tiens à votre disposition, si vous avez besoin de plus d'informations.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire  
Michel OBRY